

## **Réformer le Championnat suisse interclubs**

**Constatation** - Le niveau général des performances en Suisse est assez faible. Peu d'athlètes entre 20 et 30 ans. L'athlétisme a subi une énorme concurrence venue des nouveaux sports et particulièrement des sports d'équipes qui se sont étendus aux femmes (football, hockey, uni hockey, rugby, etc). Chez les U20 et U23 le nombre d'athlètes et la qualité sont en forte baisse.

**Adapter le CSI à la situation actuelle.** - Il faut en finir avec le système de promotion/relégation. Les catégories A, B, C et D sont ouvertes à tous les clubs qui font l'analyse de leur potentiel technique pour choisir chaque année la catégorie dans laquelle s'inscrire jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre de l'année précédant la compétition. La liste des clubs inscrits dans les catégories est publiée le 1<sup>er</sup> décembre. Les clubs organisent des essais de qualification avec au minimum 3 équipes de mai à mi-juin.

**SUPPRIMER** l'attribution des points au rang et revenir à l'attribution des **POINTS à la TABELLE** qui met **EN VALEUR LA PERFORMANCE**. C'est un encouragement aux athlètes à se donner à fond pour le résultat de l'équipe (actuellement des athlètes se contentent de terminer une course ou un concours pour 1 ou 2 points).

**Finales à fin septembre** - Les 8 meilleures équipes de catégories A et B disputeront une finale organisée par Swiss Athletics, alors qu'un classement des catégories C et D sera établi sur la base des points réalisés dans les essais du début de saison. Avec deux journées, on maintiendra l'intérêt de TOUS les membres des équipes (surtout les anciens) à s'entraîner et rester à la disposition des clubs.

**Les gros problèmes** - Il faut réglementer les COA (volume de population) et revenir à l'identité de club qui oblige à FORMER et incite les anciens à prolonger leur carrière et à maintenir des licences pour Swiss Athletics. Avec les points à la tablelle on pourra revenir au CHOIX dans les disciplines techniques et lutter contre la participation d'athlètes étrangers qui n'habitent pas la Suisse. Comme le hockey et le basket, il faudra limiter la participation à 2 athlètes étrangers non domiciliés en Suisse par équipe de LNA et LNB et aucun dans les catégories inférieures.

**Remarques personnelles** - J'ai connu le CSI sous Vogt, Otto Brühlmann, Denise Leuenberger, Peter Feller. Je me rends compte qu'on n'a pas su contrôler le phénomène des COA qui a conduit à la dégradation du CSI, notamment à délaissier la formation des jeunes dans les clubs et les petites sociétés. Le PIRE est la participation d'athlètes venus de l'étranger. **NE PLUS PERDRE DE TEMPS POUR REDYNAMISER L'ATHLETISME DE CLUB DANS LES VILLAGES.**

**CONSTATATION ALARMANTE** : 1999: **1004 équipes** / **2016: 498 seulement !**

**Ce projet permettrait de renforcer l'esprit de club et de rassembler pour une journée des athlètes qui se connaissent et s'entraînent ensemble dans leur club** plutôt que d'avoir des équipes formées en provenance de plusieurs sociétés qui se connaissent peu et ne s'entraînent pas ensemble. Le plus IMPORTANT serait de permettre aux clubs d'engager chaque année des équipes dans les catégories qui conviennent à leur effectif d'athlètes.

Une COMMISSION de TECHNICIENS devrait être formée pour établir le programme d'épreuves de chaque catégories en tenant compte qu'avec la tablelle des points, les clubs pourraient choisir les disciplines.

*SEP Olympic Chx-de-Fds : René Jacot*